

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGOIS
SÉANCE DU 25 JUIN 2024 À 18 HEURES 30

N° DEL2024_134 : RÉSEAU ENTREPRENDRE TARN-AVEYRON ET ASSOCIATION
ALBISIA-INNOPROD - CONVENTION DE PARTENARIAT 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq juin

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 25 juin 2024 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, en date du 19 juin 2024.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Thierry MALLÉ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Marie-Claire GEROMIN, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Alfred KROL, Michel TREBOSC, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON, Agnès BRU

Membres présents non votants :

Monsieur Jacky MIQUEL

Membres excusés :

Madame Christine TAMBORINI, Messieurs Pascal PRAGNERE, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Gérard POUJADE, Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Laurence PUJOL (pouvoir à Anne GILLET VIES), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Jérôme CASIMIR (pouvoir à Marc VENZAL), Elisabeth CLAVERIE (pouvoir à Bernard DELBRUEL), Thierry DUFOUR (pouvoir à Jean-François ROCHEDREUX), David DONNEZ (pouvoir à Camille DEMAZURE), Sylvie FONTANILLES-CRESPO (pouvoir à Martine LASSERRE)

Conseillers communautaires en exercice : 50 titulaires et 10 suppléants

Quorum : 26

Votants : 45

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 25 JUIN 2024**N° DEL2024_134 : RÉSEAU ENTREPRENDRE TARN-AVEYRON ET
ASSOCIATION ALBISIA-INNOPROD - CONVENTION DE PARTENARIAT
2024**

Pilote : Développement économique et de l'innovation

Monsieur Roland GILLES, rapporteur,

Réseau Entreprendre a été créé en 1986 par André Mulliez avec comme objectif de créer des employeurs pour créer de l'emploi. Le réseau tarnais, composé de quatre permanents et d'environ quatre vingt-cinq chefs d'entreprises adhérents, a quant à lui été créé en 1997 sur l'initiative de Pierre Fabre. Après Jean-Marie Vigroux (fondateur de Sylob), Pierre Fouilleul (gérant d'une société castraise de formation à la conduite pour professionnels), le président actuel de l'association est Thierry Durand, directeur associé du groupe d'expertise comptable @com.

Réseau Entreprendre Tarn-Aveyron s'adresse aux créateurs et repreneurs à potentiel avec un nombre significatif de création ou maintien d'emplois (> cinq emplois à trois ans) et aux entrepreneurs porteurs d'un projet de développement (chiffre d'affaires >500 K€ ; plus de cinq salariés) ou de déploiement ambitieux en doublant la taille de l'entreprise en trois à quatre ans (chiffre d'affaires >1M€ ; plus de quinze salariés). L'offre repose sur un accompagnement personnalisé par les membres de l'association dont l'accompagnement par un chef d'entreprise pendant une durée de trois ans et un financement sous forme de prêt d'honneur, facilitant l'accès aux banques.

De son côté, l'association Albisia-InnoProd accompagne des projets au stade de l'idée (jusqu'à deux ans ante-crédation) et des projets plus matures (jusqu'à quatre années après leur création). Sa mission est de soutenir les créateurs d'entreprises innovants, en phase de test et de développement de leur projet grâce à la mobilisation active d'entrepreneurs expérimentés et de partenaires engagés, au sein d'une communauté territoriale solidaire. L'association propose un hébergement et accompagne les porteurs de projets par des formations sur mesure et des échanges réguliers.

Dans le cadre de ses missions de développement économique, la communauté d'agglomération a souhaité accentuer sur le territoire Albigeois l'appui du Réseau Entreprendre Tarn-Aveyron. Jusqu'ici Réseau Entreprendre Tarn-Aveyron conventionnait indépendamment avec l'Agglomération et l'association Albisia-InnoProd. Il semble aujourd'hui pertinent d'optimiser l'intervention de chaque structure en redéfinissant et en objectivant les missions de chacun au moyen d'une convention tripartite.

L'objet de ce partenariat est d'appuyer Réseau Entreprendre Tarn-Aveyron dans sa vocation d'accompagnement de porteurs de projets et jeunes entreprises en création ou reprise implantés sur le territoire Albigeois, et de renforcer la collaboration en place avec Albisia-InnoProd au profit des porteurs de projets accueillis au sein de la pépinière.

En 2023, cinq nouveaux projets du territoire ont été soutenus financièrement et débutent ainsi leur accompagnement ; trois en création et deux en développement :

- restaurant Del Arte (entreprise Arceli) au Séquestre : restauration italienne
- restaurant Pizza Cosy à Albi : pizzeria en franchise
- application Iléa coiffure à Albi (projet issu de l'InnoProd Start): application pour faciliter la prise de rendez-vous beauté à domicile
- entreprise Cadillac barber à Albi (projet issu de l'InnoProd Start): coiffeur barbier itinérant (innovation liée à la conception d'un fauteuil de barbier transportable), développement d'une franchise en cours
- cabinet AOP Pribil à Albi : spécialiste de l'accompagnement des entreprises dans leur réponse à la commande publique.

Le réseau a par ailleurs eu un premier contact avec vingt-et-un porteurs de projets issus du territoire sur l'année 2023.

Afin de soutenir Réseau Entreprendre Tarn-Aveyron dans sa vocation d'accompagnement de porteurs de projets en création ou d'entreprises en phase de développement implantés sur le territoire Albigeois, la communauté d'agglomération met à disposition de l'association un bureau de l'hôtel d'entreprises Albi-InnoProd pour accueillir les permanences de la directrice de la structure ainsi qu'un accès privilégié aux salles de réunions.

La convention tripartite mentionne l'objectif de trois nouveaux projets locaux accompagnés en 2024 et un partage d'informations régulier sur les projets accompagnés et financés. La collaboration avec Albisia-Innoprod sera par ailleurs renforcée pour développer l'accompagnement des projets innovants par des chefs d'entreprises expérimentés.

Il est proposé dans le cadre de cette nouvelle convention de renouveler l'adhésion au Réseau Entreprendre Tarn-Aveyron pour un montant de cotisation annuelle de 4 800€.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la convention ci-annexée,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 4 juin 2024,

VU la présentation en commission développement économique et attractivité du 11 juin 2024,

CONSIDÉRANT l'intérêt que revêt pour les porteurs de projet et entreprises du territoire l'accompagnement proposé par Réseau entreprendre Tarn-Aveyron,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Toulouse ou d'un recours gracieux auprès de la communauté d'agglomération de l'Albigeois étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise qu'elle soit expresse ou implicite pourra être déférée au Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible sur le site internet www.telerecours.fr

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le partenariat proposé par Réseau Entreprendre Tarn-Aveyron et le renouvellement de l'adhésion dont la cotisation annuelle s'élève à 4 800 € pour 2024.

VALIDE le projet de convention ci-annexé.

AUTORISE madame la présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, ou son représentant, à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette opération et à signer tous les actes afférents.

DIT que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Fait le 25 juin 2024,

La présidente,

Le secrétaire de séance,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Thierry MALLÉ